

Comment limiter les impacts potentiels d'une unité de méthanisation sur le territoire ?



Les risques et les solutions



SOCIAL



GARANTIR L'ACCEPTATION SOCIALE

Faire accepter un projet de méthanisation par la population du territoire d'accueil signifie collaborer avec les acteurs locaux et poser des actions concrètes pour atténuer leurs inquiétudes, par rapport à ce projet. La qualité de vie devient, pour le citoyen, une préoccupation centrale.

La peur de voir celle-ci se dégrader après l'implantation d'un projet de méthanisation entraîne parfois une forte opposition de la population.

Le secret, pour le porteur de projet, est une planification rigoureuse, une **communication continue**, commencée le plus tôt possible avec les communautés d'accueil, et la proposition d'une bonne solution technique.

De plus, **la collectivité pourrait organiser des journées de pédagogie sur la méthanisation et proposer aux locaux de faire des visites** de sites en fonctionnement ailleurs et sur son territoire.



ÉVITER LES CONTENTIEUX

Rechercher l'acceptabilité sociale de la population a plusieurs avantages pour le porteur de projet et les communautés. Pour limiter des coûts éventuels et de l'investissement de temps, il est toujours recommandé de **tenir compte**, dès le début, **des inquiétudes des citoyens et de leur perception des inconvénients de la méthanisation**.

En effet, la controverse suscitée par le projet et la gestion des correctifs successifs à y apporter viennent avec un coût très élevé pour le porteur de projet. Pour leur part, les citoyens ont besoin de se sentir écoutés et de mieux comprendre ce qui résulte du processus de méthanisation.

Ils souhaitent collaborer à une démarche transparente et être informés clairement à chaque étape du projet. C'est important, pour la population, de percevoir qu'un projet de méthanisation implanté sur leur territoire entraînera des impacts positifs pour eux autant que pour le porteur de projet.



En savoir plus sur :

<https://centre-valde Loire.chambres-agriculture.fr/produire-innover/energies/>



Témoignage

David PAILLAT et Vanessa BAUDRIER-PAILLET et les associés de la SAS Déméter Energies, située en Deux-Sèvres en région Nouvelle-Aquitaine, ont réalisé une démarche de concertation qui a aidé leur projet à voir le jour.

À la suite de cette initiative citoyenne, les membres de la SAS Déméter Energies soulignent aujourd'hui l'importance d'entretenir une bonne relation locale au travers de réunions d'information et d'échanges avec les citoyens. Ces moments d'échanges ont permis de répondre aux interrogations, d'engager un dialogue et d'intégrer les idées du territoire dans leur projet et ainsi d'arriver à un climat de confiance et de soutien de la population locale. Les membres de la SAS Déméter Energies ont convié les habitants à des réunions d'information par des communiqués de presse, flyers et affiches au début du projet. Les réunions étaient co-animées par des experts techniques qui ont présenté l'étude de faisabilité du projet et répondu aux interrogations des habitants présents.

À la suite de ces réunions, des groupes de travail, ouverts aux habitants, ont été constitués afin de construire des pistes d'amélioration du projet et les proposer aux élus et à l'ensemble de la population. De plus, un site internet a été créé pour expliquer et suivre les étapes de réalisation de leur projet. Les démarches de concertation représentent un coût pour les associés, en revanche cette initiative a aussi permis à la SAS d'obtenir un prix aux Trophées de la participation et de la concertation en décembre 2019.

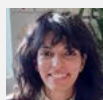
Aujourd'hui, les membres de la SAS Déméter Energies poursuivent la concertation avec des journées portes ouvertes notamment qui attirent beaucoup de monde mais aussi via l'observatoire des odeurs animé par l'ATMO Nouvelle Aquitaine.

Témoignage des membres de la SAS Déméter Energies apparu sur www.trame.org en juin 2020

Vos interlocuteurs

CHER

Andreina LAERA
02 48 23 04 42
06 30 25 69 07
andreina.laera@cher.chambagri.fr



INDRE

Claire PERROT
02 54 61 61 88
06 21 39 28 63
claire.perrot@indre.chambagri.fr



LOIR-ET-CHER

Christophe BEAUJOUAN
02 54 55 74 74
06 27 28 07 13
christophe.beaujouan@loir-et-cher.chambagri.fr



LOIRET

Anne GAUTHIER-POULET
02 38 98 80 41
06 77 94 57 12
anne.gauthier-poulet@loiret.chambagri.fr



EURE-ET-LOIR

Alexandra JOFFRIN
02 37 24 46 26
06 43 44 35 13
a.joffrin@eure-et-loir.chambagri.fr



INDRE-ET-LOIRE

Leah SARGNON
02 47 48 37 25
07 76 84 02 52
leah.sargnon@cda37.fr



Romain NANDILLON
02 54 55 74 55
07 62 01 02 13
romain.nandillon@loir-et-cher.chambagri.fr

